

nous jugeons devoir être hautement profitable aux intérêts de l'Eglise.

Une seule pensée nous attriste: c'est que notre vénéré prédécesseur n'ait pas pu couronner de ses mains l'œuvre commencée par lui. Oh! la parole évangélique *Alii laboraverunt et vos in labore eorum introistis* ne fut jamais répétée avec autant de raisons que nous en avons présentement de nous l'adresser à nous-même. Nous trouvons notre réconfort dans l'espérance que, du haut du ciel aussi, Pie X peut se réjouir de son œuvre, et que, par son intercession, il peut en assurer toujours davantage le bon fruit. Héritier de son esprit, nous prenons le nouveau Code comme venu de ses mains; héritier de son autorité, nous nous proposons d'en assurer avec zèle la fidèle observation, fermant l'oreille à toute demande de dérogation, quelle qu'elle soit.

Oh! que de biens ineffables de sanctification des individus, de concorde et de paix dans la société religieuse, se manifestent à tous! Que dans le jour de la publication du nouveau Code de droit canonique une joie inaccoutumée allège les douleurs accoutumées du chef de l'Eglise! Que la bénédiction de Dieu confirme le vœu que nous formons et qu'elle soit, en même temps, le présage de la récompense que les éminentissimes cardinaux, les membres de l'épiscopat catholique et les consultants de la codification ont méritée en concourant au perfectionnement de l'œuvre aujourd'hui heureusement terminée.

### CONSECRATION DE SAINT-LEON AU SACRE CŒUR

Une belle retraite de quatre jours — lisons-nous dans le *Messenger canadien du Sacré Cœur* — a été prêchée dans la paroisse de Saint-Léon, (Manitoba), du 12 au 15 juin, par le R. P. Beauchamp, rédemptoriste, dont la parole ardente sut toucher tous les cœurs.

La fête du Sacré Cœur de Jésus clôtura cette retraite. Elle fut marquée de démonstrations touchantes qui laisseront un souvenir ineffaçable dans toutes les familles. Le matin, ce fut communion générale. Dans l'après-midi, à 1 h. précise, au son des cloches, à genoux devant une belle image-souvenir du Sacré Cœur de Jésus, bénite pour la circonstance et fixée à une place d'honneur dans chaque foyer, toutes les familles se consacrèrent solennellement au Sacré Cœur.

Le soir, au dernier exercice de la retraite, eut lieu la réception de 25 nouveaux membres dans la Ligue du Sacré Cœur. Le R. P. Prédicateur leur adressa une chaude allocution et le R. P. Directeur leur imposa à chacun la croix de la Ligue.

Durant l'heure d'adoration qui suivit, le R. P. Curé renouvela